



**Commune de Champs**

**Le Bourg**

**63440 CHAMPS**

☎ 04.73.33.02.72

📠 04.73.33.07.27

✉: [mairie-de-champs@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-champs@wanadoo.fr)

<http://www.champs63.fr/>

## **Réunion du Conseil Municipal du 30 octobre 2023**

Date de la Convocation : 20 /10 /2023

### **Ordre du jour :**

- Approbation du dernier compte-rendu
- Délibération longueur de voirie
- Délibération convention CEE ComCom
- Délibération choix assurances véhicules communaux
- Délibération mandat CDG63 prévoyance
- Délibération renouvellement adhésion pôle santé travail CDG63
- Délibération devis eaux pluviales
- Délibération vente parcelle ZL248
- DM2 virement crédit au chapitre 16
- Délibération de modification de l'adhésion à l'ADIT
- Questions diverses

Présents: CRISPYN Guillaume, CLEMENT Julie, DEYRAT Alain, FRADETAL Nicolas, MIGEON Frédéric, PRADON Ludmilla, ROUBY Grégory

Absents excusés : RODRIGUES Anne-Sophie pouvoir à CRISPYN Guillaume

Absents: ACCAMBRAY Pierre, BELLARD Mathieu, MORENO Clément

18h38: début de séance

Secrétaire de la séance : Mme Ludmilla PRADON

### **1. Approbation du compte-rendu du Conseil du 30/10/2023.**

Le compte-rendu est approuvé par 8 voix pour.

Remarque: la signature est reportée au prochain Conseil.

### **2. Délibération longueur de voirie**

Suite à une rétrocession du département, il y a nécessité de mise à jour de la longueur de la voirie : ajout de 150m portant la longueur totale de voirie à l'intérieur des zones urbaine et rurale pour la commune à 18540m.

Le conseil municipal approuve avec 8 voix pour.

### **3. Délibération convention CEE Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge**

CSM propose aux communes intéressées de signer une convention de regroupement et de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie.

Approbation à l'unanimité.

#### **4. Délibération choix assurances véhicules communaux**

Monsieur le maire expose les différents devis reçus et le tableau comparatif réalisé par Mme Dassonville concernant l'assurance des véhicules, car la MAIF, assureur actuel, arrête les contrats collectivités au 31/12/2023.

Le conseil choisit à l'unanimité le contrat de la SMACL formule 3 sans franchise.

#### **5. Délibération mandat CDG63 prévoyance**

Le centre de gestion se propose de travailler avec les représentants syndicaux en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire – garantie prévoyance pour les employés municipaux.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **6. Délibération renouvellement adhésion pôle santé travail CDG63**

**vote 8 voix pour**

#### **7. Délibération devis eaux pluviales**

M. le Maire expose les différents devis reçus pour la réfection de l'évacuation des eaux pluviales de la route d'Ebreuil passant sous les terrains de M. et Mmes Savy, Grand, Imbert, Loss, Calvet et Deyrat. Le devis de l'entreprise Papon est approuvé à l'unanimité pour un montant de 6245€ HT, soit 7494€ TTC.

Il faudra réunir les propriétaires et recueillir leur accord pour effectuer les travaux. L'objectif étant de les réaliser cet hiver.

#### **8. Délibération vente parcelle ZL248**

Il s'agit de la parcelle communale des Picouts bornée récemment. Sa surface est de 192m<sup>2</sup>. Le prix de 17€ du m<sup>2</sup> avait été retenu avec l'acquéreur, M. Chaurand. La vente se fera pour le prix de 3264€. Les frais d'acte sont à la charge de l'acheteur.

Le conseil approuve la vente à l'unanimité.

#### **9. DM2 virement crédit au chapitre 16**

M. le maire explique que suite au déblocage de l'intégralité du prêt des travaux de la future mairie, les remboursements commencent plus tôt que prévu. Il est nécessaire de créditer la ligne « Emprunts » d'un montant de 4000€.

Il faut également créditer la ligne « dépôts et cautionnement » de 300€ suite au départ des locataires du studio. Ces montants seront prélevés sur la ligne « dépenses imprévues ».

Le Conseil approuve la décision modificative à l'unanimité.

#### **10. Délibération de modification de l'adhésion à l'ADIT**

L'adhésion de la commune comprend actuellement le droit des sols et le contrôle de la station d'épuration dont la gestion a été confiée à Sioule et Morge et n'est plus à charge de la municipalité.

Il convient donc de ne plus adhérer à ce service.

La modification de l'adhésion est approuvée à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération au sujet des travaux du studio récemment libéré.

Autorisation donnée à l'unanimité.

#### **11. Délibération travaux du studio libéré**

Celui-ci avant d'être reloué doit être rafraîchi et le grenier isolé, une proposition est faite au Conseil d'aménager une partie du grenier afin de créer une chambre.

3 devis sont proposés au Conseil avec les différentes tranches de travaux.

Une subvention pourra être demandée afin d'aider à financer les travaux.

Un premier vote est demandé pour l'accord de création d'une chambre :

6 voix pour

2 voix contre : M.Migeon et M. Rouby

Un second vote est demandé pour le choix de l'entreprise réalisatrice François Moulins en gardant les travaux du RDC en option et pour autoriser M. le maire à déposer un dossier de subvention pour financer les travaux estimés à 17 406,80€ HT, sachant qu'une partie sera réalisée par nos soins.

7 voix pour/ 1 abstention M.Rouby

## **12. Questions diverses**

- rétrocession case de columbarium Le conseil approuve la rétrocession et accepte le remboursement au prorata du temps passé.
- Dossier amende de police : le dossier n'a pas pu passer en 2023, les crédits étant épuisés ; les travaux devront attendre l'enveloppe de 2024.
- Compte-rendu du site Web : M.Migeon fait un point quant à la fréquentation du site web : environ 200 visites /mois Un point est fait quant aux modifications à apporter pour le mettre à jour: photos, compte rendus des conseils.
- Point urbanisme: il est demandé aux concitoyens de faire dans la mesure du possible des déclarations de groupe de travaux afin de limiter les frais d'examen de leur dossier.
- Remerciement Tour de France:

M.le Maire fait lecture au Conseil d'une lettre de remerciement de l'organisateur du Tour de France reçue suite à son passage sur la commune.

- Bulletin municipal : début de recueil des informations pour rédaction du bulletin.
- Recensement 2024 : il débutera le 18/02/2024.
- CET : reporté au prochain conseil
- Cérémonie du 11 novembre : 11/11/2023 à 11h00
- Eclairage public: Enedis après étude a retrouvé 2 secteurs qui n'étaient pas sous abonnement. La situation a été régularisée.
- Menu repas CCAS : choix effectué pour le repas du 02/12/2023 à la table de l'Aize
- Point Voirie : les travaux ont été chiffrés. Le Conseil approuve à l'unanimité de faire réaliser les travaux route du Patural et Impasse de l'Homme.
- Décision teinte de l'enduit pour la future Mairie : la teinte G10 est retenue
- Aménagement du verger partagé : à organiser autour du 25/11. Il est proposé d'installer une table de pique-nique et de planter l'arbre de la paix si c'est un fruitier.
- Reste budget sur fonctionnement voirie : le Conseil suggère à M. le Maire de demander à CSM s'il est possible de l'utiliser dans le cadre des travaux pour les eaux pluviales.
- Courrier sur les énergies renouvelables: lecture est faite d'un courrier de M. Cohen reçu dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables, une réponse sera apportée par le maire.
- Entretiens annuels des employés municipaux auront lieu aux alentours du 12/12/23
- Un abreuvoir pour les chiens a été installé dans le lavoir de la Fontaine Saint-Pierre
- PROCHAINE REUNION DU CONSEIL : lundi 27 novembre à 18h30.

La réunion du Conseil municipal est levée à 21h48.